



COMMUNIQUE DE PRESSE
Bruz, le 2 juillet 2024

SANDERS LANCE SON TROISIEME PLAN D'AIDES « VOIR PLUS LOIN POUR L'ELEVAGE DE DEMAIN »

Après deux plans d'aides successifs de 6 millions d'euros, Sanders, moteur du renouvellement des générations d'éleveurs, investit 4 millions d'euros dans un troisième plan d'aides aux éleveurs : « *Voir plus loin pour l'élevage de demain* »

Sanders réaffirme sa vision pour des filières françaises d'élevage fortes et entreprenantes, qui contribuent à la souveraineté alimentaire de notre pays. Avec plus de 1800 éleveurs bénéficiaires, toutes espèces confondues, les deux précédents Plans d'Aides ont favorisé la création, l'installation et la reprise de fermes d'élevage en France. Pour Philippe Manry, Directeur Général de Sanders « *Ce plan renforce notre engagement en faveur de la pérennité de l'élevage. Il facilite la transmission et contribue, par la modernisation, au bien-être des éleveurs et des animaux ainsi qu'à la décarbonation des fermes.* »

Avec ce 3e plan d'aides, Sanders accentue son soutien à l'installation de tous les éleveurs

Sanders place en priorité la transmission des exploitations agricoles et l'installation des jeunes éleveurs. Ce Plan d'Aides facilite l'installation et la reprise des fermes en offrant un accompagnement financier et technique aux jeunes éleveurs. En favorisant l'accès au foncier, aux équipements et aux formations nécessaires, Sanders contribue à pérenniser l'élevage. De plus, des aides sont consacrées à la création ou rénovation de bâtiments pour conserver les droits à produire. Enfin, nouveauté de ce 3e plan, Sanders accompagne les créations d'atelier de transformation (fromagerie, boucherie)



Exemples d'aides du volet « *Soutenir les installations, reprises d'exploitations et créations de nouveaux ateliers* » :

- Pour les jeunes : Aide à l'installation ou à la reprise d'exploitation dans le cadre d'une transmission ou d'un développement dans les 5 années après l'installation pour un nouvel installé
- Pour tous : Réhabilitation de bâtiment avec "autorisation de produire" non exploitée et création de nouveaux ateliers.
- Pour tous : Aide au financement d'un atelier de transformation

Modernisation des fermes pour un élevage plus attractif

Dans le cadre de ce troisième Plan d'Aides « *Voir plus loin pour l'élevage de demain* », Sanders s'engage à soutenir la modernisation des exploitations agricoles. L'ambition ici est de lutter contre la décapitalisation des élevages. Grâce à des aides financières ciblées, le plan d'aide encourage les éleveurs à investir dans des équipements modernes et des technologies innovantes pour améliorer le bien-être éleveur et animal, la décarbonation, la productivité, réduire la charge de travail et augmenter la rentabilité des exploitations.

Exemples d'aides du volet « *Faciliter les transitions et la modernisation des exploitations* » :

- Aides à l'investissement pour la production de chaleur et production de froid
- Aide au financement de la mise en sécurité des silos
- Aide au financement d'équipements mécanisés et/ou robotisés pour améliorer les conditions de manutention
- Aide au financement d'aménagement de sanitaires, vestiaires, salle d'accueil
- Aide au financement d'équipements mécanisés et/ou robotisés pour l'alimentation
- Aide au financement de robot de traite
- Aide au financement de parcours arborés, de jardins d'hiver

Pour Philippe Manry, Directeur Général de Sanders

« L'agriculture et l'élevage s'inscrivent dans des temps longs. Beaucoup d'élevages s'arrêtent avec le départ à la retraite de l'éleveur. C'est pourquoi, Sanders, engagé en faveur de notre souveraineté alimentaire, souhaite faire perdurer des modèles d'élevages français, à taille humaine, et majoritairement à capitaux personnels des éleveurs. Sanders souhaite par ces plans d'aides, accompagner sur le long terme les éleveurs et contribuer à ce que les élevages en activité aujourd'hui le restent demain. Pour cela, comme dans toute activité professionnelle, certains travaux et certains aménagements sont à prévoir. Il faut aussi rendre attractif ce métier passionnant d'éleveur, un métier au contact des animaux, qui a du sens : nourrir les femmes et les hommes, entretenir les sols, perpétuer le savoir-faire d'un élevage respectueux de la nature, en toute liberté ».

Résultats des deux premiers Plan d'Aides en quelques chiffres

- 334 projets d'installations soutenus
- 1 474 projets de modernisation et décarbonation accompagnés
- Jusqu'à 79 000 euros d'aides versées (pour une exploitation)



Témoignages Philomène et Anthony (Ardèche) bénéficiaires du 2^e plan d'aide

« Cette aide nous a permis de financer une auge mécanisée, avec des vis sans fin et des silos, pour nourrir les chèvres de manière automatique. Pour l'avenir, grâce au nouveau plan d'aides Sanders, nous avons le projet de financer un distributeur automatique. Pour l'alimenter, on va mettre deux silos avec deux vis. Avec ces outils, les chèvres sont alimentées avec des granulés distribués automatiquement sur le tapis roulant, ce qui nous libère du temps, et supprime certaines contraintes horaires liées aux besoins de nos animaux. »



Témoignage Valerie (Isère) bénéficiaire du 2^e plan d'aide

« Nous avons pu augmenter la capacité de stockage de notre aliment, ce qui garantit aussi une plus grande sécurité au niveau de la cellule. En plus, on y gagne au niveau du tarif d'achat d'aliments puisqu'on commande de plus gros volume grâce à l'amélioration de notre capacité de stockage. »

Une procédure simple

Sanders est présent dans toutes les régions de France et propose des solutions pour toutes les espèces animales.

Le dispositif s'adresse ainsi à tous les éleveurs, clients Sanders ou non, toutes espèces confondues, sur tout le territoire français.

La procédure est simple : grâce au maillage territorial, chaque technico-commercial Sanders est au plus près des éleveurs et l'accompagne dans la constitution et la transmission de son dossier de demande d'aide.

Les dossiers sont étudiés au cas par cas. Si la demande est validée par Sanders (réponse sous un mois), un contrat est signé par les 2 parties, les engageant mutuellement.

En fonction des aides sollicitées, l'éleveur s'engagera notamment sur des achats d'aliments et/ou de produits nutritionnels ou d'hygiène. De son côté Sanders s'engage à verser les sommes accordées sous 30 jours après réception des factures acquittées par les éleveurs.

Toutes les demandes sont à adresser à Sanders avant le 31/12/2024 (date limite de dépôt des dossiers). Tous les éleveurs sont éligibles au plan d'aide à condition qu'ils n'aient pas déjà bénéficié d'une aide d'un montant supérieur à 2 500 euros.

A propos de Sanders

Sanders, leader de la nutrition animale et filiale d'Avril, s'engage aux côtés de ses 26 000 clients éleveurs grâce à son organisation de proximité dans les territoires. Depuis plus de 100 ans, Sanders apporte son savoir-faire en matière de nutrition mais également son expertise économique, zootechnique ou environnementale pour accompagner les projets des éleveurs sur leur exploitation, et contribuer au développement des filières animales françaises.

Sanders en quelques chiffres :

- 28 usines certifiées Oqualim réparties sur le territoire national
- 5 concessionnaires fabricants et distributeurs de la marque
- 3,4 millions de tonnes d'aliments produites sous technique Sanders
- 1 150 collaborateurs
- 26 000 clients

Pour en savoir plus : www.sanders.fr

Contact presse

Anne BELLiard | Sanders

+33 (0)6 79 02 47 46 | anne.belliard@avril.com